

	Du 01/01/26 au 31/03/26	Du 01/01/25 au 31/03/25 (3)	Mars 2026	Mars 2025 (3)	Décembre 2025	Var Mars 26-25
1 - PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRES	336 928	346 037	336 928	346 037	1 448 265	-2,6%
Intérêts	219 266	239 057	219 266	239 057	963 153	-8,3%
Commissions en produits	35 866	35 753	35 866	35 753	148 920	0,3%
Revenus du portefeuille-titres commercial et d'investissement	81 796	71 227	81 796	71 227	336 192	14,8%
2 - CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRES	172 535	189 525	172 535	189 525	755 632	-9,0%
Intérêts encourus	169 080	186 056	169 080	186 056	740 129	-9,1%
Commissions encourues	3 455	3 469	3 455	3 469	15 503	-0,4%
3 - PRODUITS NET BANCAIRE	164 393	156 512	164 393	156 512	692 632	5,0%
4 - AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	1 031	1 229	1 031	1 229	6 009	-16,1%
5 - CHARGES OPERATOIRES	77 018	70 482	77 018	70 482	296 146	9,3%
Frais de personnel	54 560	49 637	54 560	49 637	206 912	9,9%
Charges générales d'exploitation	22 458	20 845	22 458	20 845	89 234	7,7%
6 - STRUCTURE DU PORTEFEUILLE	-	-	3 819 586	3 455 116	3 858 582	10,5%
Portefeuille-titres commercial	-	-	28 462	78 864	77 270	-63,9%
Portefeuille-titres d'investissement	-	-	3 791 124	3 376 252	3 781 312	12,3%
7 - ENCOURS NET DES CREDITS (1)	-	-	10 514 317	10 589 217	10 317 861	-0,7%
8 - ENCOURS DES DEPOTS, DONT :	-	-	10 172 898	9 520 255	10 028 454	6,9%
Dépôts à vue	-	-	2 959 738	2 821 946	2 968 836	4,9%
Dépôts d'épargne	-	-	4 250 895	3 931 139	4 180 363	8,1%
9 - EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES	-	-	1 357 988	1 593 751	1 458 663	-14,8%
10 - CAPITAUX PROPRES (2)	-	-	1 333 504	1 281 797	1 333 504	4,0%

(1) L'encours des crédits fin Mars 2026 tient compte des provisions constituées durant la période.

(2) Les capitaux propres ne tiennent pas compte des résultats de la période.

(3) Les chiffres de 2025 ont été retraités pour des raisons de comparabilité.

COMMENTAIRES SUR LES PRINCIPAUX INDICATEURS D'ACTIVITE AU 31/03/2026

I- BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS

La BH BANK est une société anonyme admise au marché principal de la côte de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis au capital de 238 000 000 DT, composé de 47 600 000 actions de 5DT chacune. Elle est régie par la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers.

Les indicateurs trimestriels de la Banque, arrêtés au 31 Mars 2026, sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires.

II- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

II-1- Les règles de prise en compte des produits d'exploitation bancaire :

Les intérêts, les produits assimilés et les commissions bancaires sont pris en compte dans le produit net bancaire au titre du premier trimestre de l'exercice 2026.

Ils sont comptabilisés conformément aux règles prévues par la Norme Comptable n°03 relative aux revenus.

Les intérêts et les commissions bancaires courus et non échus au 31/03/2026 sont inclus dans les produits d'exploitation bancaire de la période.

II-2- Les règles de prise en compte des charges :

Les charges d'intérêts et les commissions encourues ainsi que les frais de personnel et charges générales d'exploitation sont pris en compte pour leurs montants se rapportant au premier trimestre de l'exercice 2026.

II-3- La classification du portefeuille titres et revenus y afférents :

La banque classe ses titres en 2 catégories :

Le portefeuille titres est classé en deux catégories. Le portefeuille titres commercial et le portefeuille titres d'investissement.

- Le portefeuille titres commercial comprend les titres acquis avec l'intention de les céder à court terme.
- Le portefeuille d'investissement comprend les titres acquis avec l'intention de les conserver jusqu'à l'échéance ainsi que ceux dont la possession durable est estimée utile pour l'activité de la Banque. L'encours du portefeuille titres est présenté net des provisions.

Ces titres sont comptabilisés à leurs valeurs d'acquisition.

A l'exception des titres de transaction pour lesquels les plus ou moins-values sont directement constatées en résultat, seules les moins-values sur les autres catégories de titres font l'objet de provisions.

II-4- Règles de comptabilisation des opérations en devises :

Les opérations en monnaies étrangères sont converties à la date d'arrêté comptable au cours moyen de clôture publié par la Banque Centrale de Tunisie pour chaque devise. Les différences de change dégagées par rapport aux cours conventionnels ayant servis à la constatation de ces opérations sont constatées dans des comptes d'ajustement devises au bilan.

Le résultat de change de la banque est constitué du résultat sur les opérations de marché (change au comptant et à terme) dégagé sur la réévaluation quotidienne des positions de change par application du cours de change de fin de journée.

II-5- Encours des crédits :

L'encours des crédits est présenté compte tenu des créances rattachées et net des agios réservés et des provisions constituées sur les créances douteuses à la fin de chaque période.

II-6- Encours des dépôts :

Les dépôts de la clientèle sont présentés compte tenu des dettes rattachées.

II-7- Emprunts et ressources spéciales :

Les ressources spéciales sont composées des fonds budgétaires et des lignes de crédits extérieures. Elles sont présentées compte tenu des dettes rattachées.

III- FAITS SAILLANTS

A la fin du premier trimestre 2026, les indicateurs d'activité ont évolué comme suit :

- L'encours des créances sur la clientèle a atteint 10 514 MDT à fin Mars 2026, contre 10 589 MDT à fin Mars 2025, soit une diminution de **0,7%**.
- Les dépôts de la clientèle ont atteint 10 173 MDT à fin Mars 2026, contre 9 520 MDT à fin Mars 2025, soit une augmentation de **6,9%**.
- Les emprunts et ressources spéciales ont diminué de **14,8%**, pour atteindre 1 358 MDT à fin Mars 2026 contre 1 594 MDT à fin Mars 2025.
- Les produits d'exploitation bancaires ont atteint 337 MDT à fin Mars 2026 contre 346 MDT à fin Mars 2025, soit une diminution de **2,6%**.
- Les charges d'exploitation bancaires ont atteint 172 MDT à fin Mars 2026 contre 189 MDT à fin Mars 2025 soit une diminution de **9%**.
- Le Produit Net Bancaire a atteint **164,4 MDT** à fin Mars 2026, contre **156,5 MDT** à fin Mars 2025, soit une augmentation de **5,0%**.
- Les charges générales d'exploitation ont augmenté de **7,7%**, pour atteindre 22 MDT à fin Mars 2026 contre 21 MDT à fin Mars 2025.
- Les frais du personnel ont augmenté de **9,9%**, pour atteindre 54 MDT à fin Mars 2026 contre 50 MDT à fin Mars 2025.